

**Augmentation de capital proposée de PCB
Assemblées générales ordinaire et extraordinaire
Projet d'offre publique de reprise**

PCB annonce que son conseil d'administration a décidé de revoir à la hausse l'évaluation de PCB dans le cadre de l'apport proposé au capital de PCB de la participation détenue par OCP S.A.S. (« OCP ») dans McKesson Belgium Holdings SPRL. Cette société détient les actifs de Belmedis que Celesio, devenue McKesson Europe, a acquis de Welcoop en mai 2017.

Le conseil d'administration de PCB proposera dès lors à l'assemblée générale extraordinaire d'émettre les nouvelles actions PCB au prix de 5,87 EUR par action. Ce prix représente une augmentation de 36% par rapport au prix précédemment proposé de 4,31 EUR par action. Par conséquent, le conseil d'administration de PCB proposera d'émettre 11.348.403 nouvelles actions à OCP, laquelle fait également partie de McKesson Europe. OCP détiendra donc (directement et indirectement) 95,64% des actions dans PCB après l'augmentation de capital proposée.

Après que les rapports relatifs à l'augmentation de capital proposée auront été mis à jour, PCB publiera ces rapports et convoquera les assemblées générales ordinaire et extraordinaire. Ces réunions devraient avoir lieu avant la fin de cette année. La date précise sera communiquée lors de la publication du nouvel avis de convocation.

*

En outre, le conseil d'administration de PCB a été informé par OCP de sa décision de lancer une offre publique de reprise de toutes les actions de PCB détenues par les autres actionnaires, après l'approbation de l'augmentation de capital proposée par l'assemblée générale extraordinaire et après que l'apport en nature aura été réalisé. Le prix de l'offre de reprise devrait se situer dans une fourchette située entre 7,00 et 9,00 EUR, sous réserve des éléments indiqués au paragraphe suivant. Ce prix tiendra compte des synergies possibles qui pourraient résulter du regroupement des activités de PCB et de Belmedis et représentera une prime potentielle de 25% à 61% par rapport au derniers cours de l'action PCB sur Euronext Brussels (le 18 septembre 2017).

Il est actuellement prévu que l'offre de reprise soit lancée au premier trimestre 2018. Le prix de l'offre de reprise devra être validé par l'expert indépendant. La fourchette à laquelle il est fait référence ci-dessus est soumise aux modifications éventuelles des résultats et de la situation financière de PCB (y compris en ce qui concerne les informations financières semestrielles).

Pour PCB,

Philippe Lacroix, Président du Conseil d'Administration



A propos de PCB :

L'activité du groupe est d'assurer la distribution de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques à des pharmacies, cliniques et hôpitaux, activité exercée par 4 établissements de sa filiale, PHARMA BELGIUM SA.

Le capital social de PCB est constitué de 5.596.520 actions.

Les actions de PCB sont admises à la négociation sur le premier marché d'Euronext Brussels (Code : PCBB; ISIN code: BE 0003503118).

Les actionnaires les plus importants de PCB sont OCP S.A. et BRUGEFI Invest SAS, dont les bureaux sont situés 2 rue Galien F-93400 Saint-Ouen Cedex (France), avec une participation de 86,78% au capital de PCB.

PCB SA - Rond-Point Schuman 6 boîte 5 – B-1040 Bruxelles

Tél : +32 (0) 10 88 72 84 - Fax : +32 (0) 10 88 79 96

www.pcb.be

Relations avec les investisseurs : Philippe Lacroix : philippe.lacroix@pcb.be